

ANIMATEUR (ANI) / ASSISTANT (ASS) / INITIATEUR (INI) /
ENTRAINEUR (ENT) / CLASSIFICATEUR (CLA) / ARBITRE (ARB)

FORMATIONS FÉDÉRALES INITIALES



CLASSIFICATEUR CLA « JEUNES » MULTISPORT

PUBLIC

- ▶ Intervenants sportifs suivant ou ayant suivi une formation sur l'adaptation des APS aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (BEES Handisport, DEJEPS Handisport, Licence STAPS option « APA », professeurs EPS possédant le 2CASH)
- ▶ Personnes suivant ou ayant suivi une formation du domaine paramédical (Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes)

OBJECTIFS

- ▶ Déterminer la classification « Jeunes » de sportifs à partir de la réalisation de tests fonctionnels.

CONTENUS

Théorique

- ▶ Connaissance des classifications « jeunes » multisports
- ▶ Appréhension des capacités fonctionnelles dans les différentes classes de handicap
- ▶ Maîtrise des différents tests fonctionnels
- ▶ Connaissance des critères de réussite des différents tests fonctionnels

Technique et pratique

- ▶ Les Evènements « Jeunes » Multisports nationaux
- ▶ Les capacités fonctionnelles des jeunes dans les différentes disciplines sportives
- ▶ Une classification adaptée à chaque jeune en fonction du résultat des tests fonctionnels
- ▶ La Communication de la classification d'un jeune au responsable sportif

Pédagogique

- ▶ Mises en situation pédagogique (faire passer les tests fonctionnels aux jeunes en toute sécurité)

CERTIFICATION

- ▶ Épreuve terminale de mise en situation de classification lors d'un évènement « Jeunes »
- ▶ Évaluation en cours de formation

Pré-requis

Être licencié FFH

Durée

9 jours / 64 heures

Frais pédagogiques

Gratuit avec prise en charge des frais de déplacements, d'hébergements et de restauration. Toutefois, le stagiaire sera sollicité, à participer en tant que classificateur aux évènements du secteur « jeunes » handisport si besoin, et ce, durant 2 ans suite à la formation.

Nbre max de stagiaires

8

Dates et inscriptions

formation.handisport.org

Contact

s.mauduit@handisport.org

Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant